

dumois de janvier, à neuf heurs Dumatin, La Cour est ouverte; La Cour à terminé que chaque juré qui viendrai de la prairi du roché auront chacqun vingt cinq livre; avons renvoyé la cour adeux heur apremidi, ajour d'hui et pour cause dans le village dix livre.

VITALE BAUVAIS.
ANTOINE BAUVAIS.

L. BRAZAUX.
FR. CORSET.

La cour est ouverte adeux heur a pres midi au Kas. ce 15 janvier, 1788.

1 M. George Atchison, Foreman	} John Edgar & Taitt Plt, agt Thomas Green, Deft De faux de Compa- rection. Also a Jury wherein Daniel McEl Duff, Plt and Thomas Green, Deft
2 — James Lomon	
3 — George Bigges	
4 — Thomas Bigges	
5 — Michael Huff	
6 — Francis Clerk	
7 — Wm. Bayly	
8 — Joseph Worley	
9 — Joseph Ogle	
10 — Samuel Stevenson	
11 — John Clark	
12 — James Orr	

La cour a terminé qui chaque juré qui viendront de Labelle fontaine, en cette qualité qui l'auront chacun La somme de quarante cinq livre chacun, au Kas le 15 janvier, 1788. La somme a chaque juré de quarant cinq-livre au Kas lejours et ans, aprouve si moi jur charge de quarante cinqlivre.

ANTOINE BAUVAIS, p nt

Est comparu par nos ordres Monsieur Jean Edgar, ala requition de M. jean Duff, pour declarer cequil a'tendu dire par M. jean Dodge. a dit amondet lui, Edgar a mepar-lent amoi meme. Cinq jours apres mon arive, en cette ville des Cas.

Je suis capable de vous instruit des carater des gens de